



SECTION INDRE ET LOIRE

COMPTE RENDU DE LA CAPL DU 07/11/2019
LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2020

Pour l'Indre et Loire, la potentialité 2020 pour la liste d'aptitude à Inspecteur est de... **ZÉRO**, pour la première fois. Voilà l'une des conséquences des restrictions budgétaires imposées d'année en année par le gouvernement et le Parlement.

Une candidature a tout de même été retenue, « au cas où », sans que cela constitue une assurance absolue de promotion l'an prochain si une potentialité existe alors.

Selon le DDFIP (Président de la CAPL), dans les critères de sélection figurent l'excellence, l'assurance d'une mobilité fonctionnelle et géographique, l'inscription au concours, la participation à des groupes de travail et à des actions de formation, l'aptitude à encadrer... La liste se veut LÉGITIME, les collègues proposés ne sortent pas du « chapeau » dicit le DDFIP.

Est donc proposée pour la sélection Claudie CHENUAT, de l'équipe départementale de renfort.

La CGT a voté contre la proposition de l'administration sur le principe de la liste d'aptitude mais évidemment pas contre la collègue retenue !

Selon nous, de nombreux autres dossiers devaient être qualifiés d'excellents et trop de dossiers ont été écartés. À cela s'ajoute l'arbitraire de la sélection, l'absence de transparence, et le nombre très réduit de possibilités de promotions (nul cette année, même...)

Les élus et l'expert CGT Finances Publiques (Thierry DURIN, Hervé CALAS, Nathalie VERGEZ-BERTHIER)

Tours, le 12 novembre 2019